



# la CGT Finances Corse du Sud

## Déclaration liminaire au CHS du 11 décembre 09

Ainsi que la CGT l'avait déjà demandé lors des précédents CHS, il faut que des solutions efficaces soient trouvées de toute urgence pour pallier le départ du Dr Sergent médecin de prévention.

Il est inadmissible que depuis plusieurs mois déjà, et d'autant plus dans la situation actuelle de pandémie de grippe H1N1, les agents du ministère des Finances de Corse du Sud soient pénalisés par l'absence du médecin de prévention.

De plus il est prévu par les textes d'apporter une vigilance particulière au suivi des agents en période de restructuration, restructurations que les agents des Finances subissent actuellement de plein fouet dans leurs directions.

Les solutions proposées jusqu'à présent telles que le déplacement ponctuel de médecins exerçant dans d'autres CHS s'avère insuffisante.

La délégation CGT au CHS de Corse du Sud exige qu'une réponse rapide soit apportée et que les agents de Corse du Sud puissent bénéficier de leur droit qui est de pouvoir recourir au médecin de prévention dans leur département.

Cette déclaration sera transmise à nos instances nationales pour qu'elles puissent relayer notre revendication.

La délégation CGT au CHS Finances de Corse du Sud  
Frédéric LASSUS  
Olivier PASCAL-CANAZZI  
Fabienne COLONNA DE LECA